

Strasbourg, le 17 mai 2024

Foire Saint Jean / Retour sur la Commission de conciliation

Lors d'une réunion de la Commission de conciliation de la Foire St Jean organisée le 4 avril 2024, la Ville de Strasbourg avait réaffirmé son attachement à la foire St Jean. Elle avait ainsi fait des propositions de sites qui permettaient de rendre possible la tenue d'une foire cette année dans un format réduit, sous réserve d'études techniques complémentaires.

Une nouvelle réunion de la commission municipale de conciliation s'est tenue le 16 mai avec l'objectif commun de parvenir à créer les conditions pour que la Foire Saint Jean puisse se tenir cette année à Strasbourg. Le fruit des discussions avec les représentants de la profession a permis d'aboutir à un accord de principe sur un périmètre et une période d'exploitation de l'édition 2024 sur le site temporaire du secteur des 2 Rives. Les sites suivants ont ainsi été sélectionnés : le parking « P1 du Jardin des Deux Rives » et les anciens parkings « R1 » et « R2 » (anciens parkings de la clinique Rhéna).

La Ville de Strasbourg s'est engagée à approfondir les détails techniques et opérationnels, notamment la définition d'un chemin de foire, et qui doivent encore faire l'objet d'un accord définitif des forains.

Une réunion d'information au sujet des conditions d'organisation de la foire sera proposée aux riverains et forces vives du quartier du Port du Rhin.

Strasbourg manque depuis des décennies d'un équipement permettant l'accueil des foires. Dans ce sens, le travail d'études engagé va être prolongé dans la perspective de la création de cet équipement permettant d'assurer un accueil digne et confortable, non seulement de la Foire Saint Jean mais aussi d'autres événements populaires de plein air sous la forme d'une « Plaine Festive ».

